

■ **SAINT-BARNABÉ**

**LECTURE POUR TOUS. En plus des écoles, 75 adhérents font partie de l'association**

Lecture pour tous, l'association qui gère la bibliothèque municipale, a tenu son assemblée générale et fait le point sur ses activités.

La présidente, Jacqueline Beurel a annoncé quelques chiffres : outre les cinq classes qui viennent régulièrement, la bibliothèque compte 75 adhérents, possède en fonds propre plus de 5 000 ouvrages, comprenant, romans, albums, revues, documentaires, BD, CD et DVD. Deux fois par an, la BCA (bibliothèque des Côtes d'Armor) laisse en dépôt 350 ouvrages et 150 CD et DVD.

En 2018, 130 documents, adultes et jeunesse, ont été achetés et l'abonnement aux revues a été renouvelé.

La présidente a rappelé les différentes animations de l'année



Les projets se préparent.

écoulée, concert, exposition, animation avec les écoles, par-

ticipation aux prix des lecteurs, aux bébés lecteurs, au forum des

associations, au Barnabéthon et au mois du documentaire, avec le film de Jean Luc Chevé « Au Nicaragua, on m'appelle Ché-pito ».

Le bureau : présidente, Jacqueline Beurel ; vice-président, Jean-Yves Pampanay ; secrétaire, Marie-Bernard Huet ; secrétaire adjoint, François Milbé ; trésorière, Marylise Poulain ; trésorier adjoint, Alphonse Marjot.

▲ A noter : heures d'ouverture de la bibliothèque : mercredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30 ; vendredi de 18 h à 19 h et samedi de 10 h à 12 h .

**Numérique. Les maires s'informent sur les avancées**



Une cinquantaine de maires ou d'adjoints, des Côtes-d'Armor et du Morbihan, ont participé à une information sur la fibre optique et le numérique, organisé par « Orange » collectivités. Les questions posées ont été nombreuses, et l'animateur de cette matinée a précisé que : « le but est de parvenir à un service numérique plus simple vers les citoyens et d'obtenir ainsi une attractivité plus dynamique vers les territoires ». Cette rencontre a permis des échanges concernant les sujets tel que les usages numériques, les services et les réseaux pour les citoyens. Elle a également permis de connaître le niveau d'avancement des travaux concernant la fibre optique.

■ **PLUMIEUX**

**Ludothèque. Pour jouer sur place ou chez soi**

La ludothèque a élu domicile dans les anciens haras, près de la poste. Elle est ouverte le premier samedi de chaque mois, de 15 h 30 à 17 h 30, pour jouer et louer.

L'association 1D ludique propose une location de jeux au mois, pour un montant de 30 €, à l'année, avec une caution de 50 € ou 10 €, par famille.

La section « Nerf », un stand de tir, est ouverte tous les jeudis (hors vacances scolaires), à la salle omnisports de 18 h à 19 h,

pour 1 € la séance, ou adhésion « Ludo famille ». Il est demandé d'apporter son nerf et des chaussures propres.

Les lundis, mercredis et vendredis matin, de 10 h 30 à 11 h 45, des matinées sont organisées avec les assistantes maternelles du secteur.

Une malle aux jeux peut aussi être proposée pour les écoles.

▲ Pour tout contact : Laurence Nouvel au 06 34 29 33 41.

**LE CONSEIL MUNICIPAL EN 4 POINTS**

**1. Salle polyvalente : demandes de subventions**

Le conseil approuve les demandes de subventions « dotation d'équipements des territoires ruraux » (DETR) et de « dotation de soutien à l'investissement public local » (DSIL), pour les travaux de rénovation énergétique et d'accessibilité à la salle polyvalente. Les aides financières peuvent atteindre 30 % des travaux HT. Les estimations sont de : 200 000 € HT, pour la partie isolation ; 65 000 € HT pour le chauffage et VMC ; 65 000 € HT pour la pose des panneaux photovoltaïques et 20 000 € HT pour les travaux d'accessibilité.

**2. Voirie : commande groupée**

Le conseil municipal valide la proposition d'intégrer les travaux de voirie 2019 à la commande groupée de Loudéac Com-

munauté, pour les travaux de l'allée des cerisiers (estimés à 4 575 € TTC), de la rue du centre (entre la salle des lilas et le stop de la bibliothèque estimés à 5 674 € TTC) et 200 ml à Magouéry (environ 12 276 € TTC).

**3. Eclairage public**

Le conseil municipal valide les travaux de pose d'un candélabre entre le lotissement « Les Ajoncs » et le parking du cimetière, pour un montant estimatif de 1 700 € HT. La participation communale sera de 60 % soit 1 020 €.

**4. Arrosage**

Un nouveau dispositif d'arrosage va être acheté en remplacement de l'actuel, qui est défaillant, et qui ne correspond plus aux besoins du service.

■ **LE CAMBOUT**

**CHASSE À COURRE. Cette fois, le lièvre a perdu**

Dimanche 10 février, l'église a retenti au son des cors par les Trompes du Porhoët, accompagné par l'équipe du rallye des Bords de l'Arguenon.

Pour la dixième année, les chasseurs amoureux de la chasse ont fêté à leur manière la Saint-Hubert.

Les Trompes du Porhoët, accompagné par l'équipe du rallye des Bords de l'Arguenon, invité par la société de chasse locale, ont exécuté plusieurs sonneries à l'église et aussi à l'extérieur devant un public venus nombreux. La messe a été célébrée par l'Abbé Paul Lorand.

Après un repas en commun, les chasseurs ont organisé avec la meute du rallye des Bords de l'Arguenon, une chasse à courre aux lièvres, suivie par de nombreux spectateurs par un temps de saison : frais avec quelques rayons de soleil.

La chasse à courre aux lièvres est une chasse sportive, car le veneur court à pied avec ses chiens



La société de chasse a fêté à sa façon la saint-Hubert.

et l'animal a toujours sa chance car il connaît bien son terrain. Les chiens ont levé un lièvre et

pour une fois, ils ont réussi à le prendre en fin de journée. Avec la réussite de la journée,

la Société de chasse du Cambout renouvellera cette manifestation en 2020.

**Opération pièces jaunes : fiers de leur récolte !**



Les élèves de CP, de l'école Sainte-Anne, sont allés à la poste de Plumieux. Ils ont bravé le vent pour apporter les tirelires de l'opération pièces jaunes, et l'argent collectés dans les classes depuis janvier : pas moins de 3,5 kg de pièces. Cette année, les élèves ont choisi la solidarité comme thématique dans le cadre de la labellisation éco-école. A noter : le repas de l'école aura lieu le samedi 9 mars à la salle des fêtes (cartes en vente dans les commerces)

■ **COËTLOGON**

■ **Coupure d'électricité**

En raison de travaux sur le réseau, l'électricité sera coupée le vendredi 1<sup>er</sup> mars de 13 h 30 à 16 h 30 à Coëtlogon, au Pavillon, à Torquilly Le Haut, à la Ville Morvan, aux 8 et 20 La Ville Radio.